

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le 20 février à 20h30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 février 2018, le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le conseil municipal a de nouveau été convoqué le 13 février 2018 et s'est réuni au lieu habituel de ses assemblées. Le conseil municipal pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Étaient présents : M. Michel ROCA, Maire, Mme Caroline CHANU, 1^{er} adjoint, S. ANNE, J. BROGNIART F. BEDOT- DESORMEAU, R LABROUSSE, H CHANU, G. FAUCON, G. LOUIS, S MOURICE, P. POUPION, D. THÉRIN, R. BLIN maires délégués de Valdallière.

BENOIT F. CANU N. DUCHEMIN D. DENIS J. LESTOQUOY C. MESNIER C. LECOCQ M. VAN ROMPU R PATUREAU P. LEPAREUR S. FRANCOIS N. BOBET A. FERGANT F. LEGRIX C. FAUVEL D. MATHELIER S. LENAIN D. GAUTREAU J. NEMERY F. ROHEE A. SALLOT G. TREOL E. BRU N. CALBRIS F. HERTEN A. JAMET G. LEMARRE E. ENGUEHARD D. LE MOISSON G. FEILLET JP. MENNIER D. PAUL R. DARRAS A BEUGNOT C. GUERIN S. DUMAINE M. GERMAIN G. GUILLOUET JP. LEBAILLY N. LEHERQUER B. MOINEAUX JP. RIVIERE S. TROUVE A. COURTOIS P. GRAINDORGE G. LALLEMAN M. LECHEVALLIER G. LOUVET N. SILLERE M. DUPLANT C.

Pouvoirs :

BACON M à DUCHEMIN D. COUVRY I à LESTOQUOY C. HEUZÉ Y à LENAIN D. FREMONT G à MOURICE S. LEPAINTEUR P à GUILLOUET JP. PRUNIER S à CHANU C. LEMARECHAL M à LEBAILLY N. CAILLY P à LOUVET N.

Absents/Excusés :

BALLON V. HAMEL C. MILLE J. AUVRAY O. BARBÉ L. DESTIGNY H. FOUASSE T. JEANNE B. ROYER S. DEPERROIS L. S. CARDIN I. HUARD B. LAUTOUR L. SIMON JM. DELHAYE S. DUFAY F. CHENE S. MASSU D. LECHANOINE C. OLIVIER D. WIELGOSIK F. LEHUGEUR P. DURAND M. LETEINTURIER D. PEDINI S. LIBOIS N. PIATAKOFF N. EVERS G. GUIDONI-TARISSI D. AUBRY J. GRIBEAUVAL B. BESNEHARD J. CHENEL B. FERREY-BACHELOT I. FAUCON P. LEPAINTEUR A. MARIE JL. MAZIER V. VALLEE D. QUENTIN DE COUPIGNY P LEQUERTIER M. HUARD S. LEGRIX J. DUBOURG P. DUCHEMIN M. LETEINTURIER S. BOREL S. CHARLES E. LETELLIER J. DELALANDE B. HASLEY S. MAUPAS R. HASLEY Y. QUESNEE C. DEZERT M. LAIR A. SCHROEDER A. SALLIOT M. LEPETIT C. POULAIN B. LANGEVIN G. FOURNIER A. MARTIN I. SUARD M.

Madame DUPLANT Cécile est nommée secrétaire de séance.

Nombre de votants : présents : 63 pouvoirs : 8 Excusés : 64.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la réunion précédente.

1- Vote du Compte Administratif 2017 :

Monsieur ROCA invite Mr POUPION à présenter le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	BP 2017	CA 2017
CH 011	Charges à caractère général	2 183 600,00	2 173 510,46
6042	Achats des prestations de services	6 000,00	5 790,11
	Fournisseur CONVICIO CIB : repas pour E JL pendant les 11 semaines de vacances		

60611	Eau et assainissement	35 500,00	33 650,15
<p>Fournisseur SIAEP des Bruyères : 80 compteurs sur le territoire Prix du m3 : 4.08 € TTC qui comprend la consommation et l'abonnement <u>Piscine</u> : 2 882 m3 /an : sa consommation représente 34 % pour un montant de 11 760 € <u>Les Ecoles</u> : représentent une consommation de 23 % soit un montant de 7 794 €</p>			
60612	Energie - Electricité	117 000,00	141 040,67
<p><u>EDF COLLECTIVITES</u> : bâtiments > 36 kw (cantine Vassy, salle d'activités...) <u>ENERCOOP</u> : GS Montchamp <u>ENGIE</u> : régularisation des factures de 2016 en 2017 pour 21 633 € <u>DIRECT ENERGIE</u> : notre nouveau fournisseur depuis le 1/1/2017 suite à un marché avec le SDEC. En 2017, il a été réglé des provisions, des avoirs sont en attente pour 2018</p>			
60621	Combustibles	113 700,00	121 310,58
	Fournisseurs	Consommations	Lieux
GAZ	FINAGAZ - ANTARGAZ	18.5 %	BATIMENTS CNES
FIOUL	BOLLORE	55.5 %	Bâtiments CNES
	GUESDON		
	DUMONT		
BOIS DECHIQUETE	AGRICULTEURS BIOCOMBUSTIBLE	23%	CHAUFFERIE Médiathèque, Mairie Viessoix
60622	Carburants	15 000,00	17 024,55
60623	Alimentation	150 000,00	144 591,14
<p>5 pôles « cantine » sur le territoire pour 480 enfants inscrits au 1/9/2017</p>			
60624	Produits de traitement		
<p>Communes : 3 934 € Traitements - désherbants - engrais (Kabelis, Districo) Piscine : 1 927 € Traitements (Bouygues Energie)</p>			
60631	Fournitures d'entretien	130 000,00	132 950,51
<p><u>Produits de nettoyage</u> : 17 381 € (13 %) <u>Fournisseurs</u> : Sté des Produits de France, Sodipren, PLG, Chenu Claude, Bouillet, Logissain, Legoff, Carrefour <u>Matériaux</u> : 115 569 € (87 %) Matériaux constructions, peinture, bois, électrique, plomberie...</p>			

60632	Fournitures de petit équipement	70 000,00	81476,16
<p><u>Scolaires</u> : 15 869 € (aspirateur, table à repasser, chariot, mobilier, appareil photo, téléphone vélos ustensiles cuisine, 10 ordinateurs reconditionnés)</p> <p><u>Sports et jeunesse</u> : 10 272 €(réfrigérateur, bonnets serviettes, trampoline piscine, E JL, tableau mural)</p> <p><u>Communes</u> : 51 769 € Vases, illuminations, équipements salles, téléphone, congélateur, mobilier, panneaux d'affichage, vitrine, matériel élections, vaisselles, matériels de bricolage, équipements informatique</p>			
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	14 247,54
Enrobé à froid - panneaux - gravier- regards- buses			
60636	Vêtements de travail	7 000,00	7 610,94
Concerne le personnel technique (atelier- entretien) - restauration- piscine			
6064	Fournitures administratives	22 000,00	20 654,29
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	12 000,00	14 432,04
Concerne uniquement la Médiathèque			
6067	Fournitures scolaires	37 000,00	37 339,46
49 € / enfant + fournitures TAPS			
6068	Autres matières et fournitures	27 000,00	26 974,74
Plants, graines fleurs : 4 700 € Paillage 10 160 € Piquets clôture haies 6 442 €			
6132	Locations immobilières	2 000,00	6 536,08
CCMag garage - Bâtiment Euthine (illuminations) - Lefort 500 € / trimestre (préfa)			
6135	Locations mobilières	12 000,00	12 489,44
<p>Véhicule électrique : location batterie</p> <p>Médiathèque : location téléphonie</p> <p>Siège : location téléphonie</p> <p>E JL : location mini-bus</p> <p>Montchamp- Burcy : location copieurs</p> <p>Piscine : location bouteille oxygène</p> <p>Communes : divers locations ateliers</p>			
61521	Terrains	55 000,00	65 133,45
liste fournisseurs espace vert (en PJ)			
615221	Bâtiments publics	150 000,00	128 590,06
liste travaux bâtiments (en PJ)			

615231	Voiries	130 000,00	81 852,86
Débroussaillage Soisnard 16 896 € (facture réglée en 2018 : 30 200 €) Rivières et bocage : Chemins randonnées 14 495 € Débernage Maligne : 34 235 €			
61551	Matériel roulant	16 000,00	13 796,56
Contrôle technique : Entretien et réparations véhicules			
61558	Autres biens mobiliers	22 000,00	16 795,26
Tous les services informatiques : ordinateurs, imprimantes, copieurs, onduleur, téléphones... Cuisines : lave-vaisselle, autolaveuse, climatisation... Piscine : robot... Ateliers : débroussailleuse, tondeuse, nettoyeur haute pression... Ponts bascules : vérifications... Gradins : contrôle Socotec Ecoles - salles : nettoyage des rideaux			
6156	Maintenance	60 000,00	50 981,19
Des logiciels, du site internet, des copieurs de la chaufferie, du robot de la piscine, du traitement de l'air à la piscine. Cantines : de l'ascenseur, du monte plat, des ventilations, de la dératisation, des cloches des Eglises, de la fosse septique Presles			
6161	Multirisques	66 900,00	65 402,86
GROUPAMA : autres Communes GAN : (Le Désert, Presles) AXA : (Rully) SMACL : (bâtiment ex CDC + Vassy) THELEM : (véhicules ex CDC)			
6182	Documentation générale et technique	3 400,00	3 911,19
Weka - Journal des Maires - Lettre du Maire Rural - La Vie Communale - Journaux			
6184	Versements à des organismes de formation	14 000,00	12 068,31
Scolaires : Logiciels Technique : Sono Formation 1er secours Apprenti Permis BE Stage BAFA Gratification Vassy (stagiaire)			
6188	Autres frais divers	5 000,00	3 763,66
Analyses : cantines - piscine			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 000,00	4 353,85
Commune et CCAS Régularisation Mme Descelliers-Hue sur le budget 2016			
6226	Honoraires	14 000,00	13 689,65
INHARI : 9 492 € VRD services : Topo cimetière Montchamp Cabinet Bellanger CAP Normandie (diagnostic énergétique vente Mairie St Charles de Percy) Avocats 1 145 €			

6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	89,07
6228	Divers	0,00	144,29
6231	Annonces et insertions	5 000,00	964,97
Médialex : marché alimentaire Avis administratif : Droit de pêche cours d'eau la Diane			
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	25 646,71
6236	Catalogues et imprimés	300,00	545,00
6237	Publications	13 000,00	14 515,97
Bulletins Communaux - guide vacances - Marché fournitures administratives, scolaire et périscolaire			
6238	Divers	6 000,00	7 427,46
Animations Médiathèque SDCOM : publicité véhicules, lot les Allaux			
6247	Transports collectifs	670 000,00	707 313,39
Ramassage scolaire : 659 221 € Transport équipements : 39 578 € Transport Centre de loisirs : 8 410 €			
6248	Divers	1 000,00	1 296,00
Tassage copeaux bois chaufferie			
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	4 858,09
<u>Ventilation en 2 parties :</u> Une partie correspond au remboursement des frais lors de déplacement (formation...) et qui est intégré dans cet article Une seconde partie qui correspond au forfait versé aux agents, ce forfait soit 3 539 € est intégré dans les payes (chapitre 012) Conclusion dépassement de 397 €			
6257	Réceptions	30 000,00	26 710,95
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	7 993,34
6262	Frais de télécommunications	39 000,00	42 037,73
ORANGE - ODS – NORDNET			
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 092,86
6282	Frais de gardiennage (églises)	2 200,00	2 563,33
Bernières le Patry - Le Désert - Estry - Montchamp - La Rocque - Viessoix - Le Theil Bocage – Vassy			
6284	Redevances pour services rendus	1 300,00	868,96
6288	Autres services extérieurs	8 000,00	4 469,04
SIRTOM : cantines 2 217 € Vire Normandie : Fourrière 1 344 € Vassy : Satèse 908 €			

63512	Taxes foncières	34 000,00	37 998,00
Atelier Estry (bâtiment du budget annexe Atelier relais) 2 618 €			
63513	Autres impôts locaux	300,00	1 657,00
Redevance Lot Les Allaux 1 430 € Taxe habitation : 3 garages licence IV Burcy 119 €			
CH 012	Charges de personnel	2 750 000,00	2 623 596,20
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	2 346,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	8 118,12
Cotisation de 0,50 % du salaire brut : collectivité >20 salariés			
6336	Cotisat° centres de gestion de la FPT & C.N.F.P.T.	27 000,00	23 018,48
64111	Rémunération principale	1 400 000,00	1 307 809,42
64131	Rémunérations	225 500,00	274 621,18
Personnel en CDD ou CDI			
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	3 000,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	61 000,00	44 433,19
3 contrats avenir			
64168	Autres emplois d'insertion	110 000,00	127 930,27
6 contrats en CAE			
6417	Rémunérations des apprentis	3 000,00	4 178,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	316 000,00	292 963,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	415 000,00	363 765,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 000,00	25 115,04
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	83 176,92
Depuis le 1/1/2017 : marché pour 5 ans avec CIGAC			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 000,00	7 736,00
Cotisation FIPHFP Pour 2017 : le personnel au 01/01/2016 soit 76 agents pour une exonération totale, il faudrait 4 agents reconnus travailleurs handicapés Au sein de la collectivité, seuls 2 agents sont reconnus RQTH d'où une cotisation de 2,63 % de la masse salariale			
64731	Allocations de chômage versées directement	1 500,00	0,00

6475	Médecine du travail, pharmacie	11 000,00	8 642,75
6478	Autres charges sociales diverses (mutuelle)	5 000,00	1 673,47
6488	Autres charges du personnel	44 000,00	48 067,95
CNAS: la cotisation est de 14 302,95 € Bilan des prestations 2017 : 12 813 € Tickets resto : 33 765 €			
	Atténuations de produits	3 000,00	2 916,00
7391171	Dégrèvmt taxe foncière/ propr. non bâties/jeunes agriculteurs	3 000,00	2 916,00
022	Dépenses imprévues	237 390,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 385 550,44	0,00
	Opérations d'ordre de transferts entre sections	150 000,00	320 024,94
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	108 538,54
6761	Différences sur réalisat° positives transférées en investismt	0,00	63 061,46
6811	Dotat° aux amortissements	150 000,00	148 424,94
	Autres charges de gestion courante	694 676,00	651 851,98
6521	Déficit des budgets annexes Vente de terrains	6 610,00	0,00
6531	Indemnités	280 000,00	279 023,55
6533	Cotisations de retraite	22 000,00	15 435,46
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	22 000,00	18 580,24
6541	Créances admises en non- valeur	3 000,00	1 902,01
6553	Service d'incendie	112 066,00	112 066,00
65541	Contribut° au fonds de compensat° des charges territoriales (étab. public de terr	100 000,00	81 079,92
SDEC(en PJ)			

6558	Autres contributions obligatoires	42 000,00	15 747,15
liste des contributions	En PJ		
6574	Subventions de fonctmt aux ass. & autres personnes de droit privé	105 000,00	120 568,00
liste associations(PJ)			
658	Charges diverses de la gestion courante	2 000,00	7 449,65
EJL : Sorties 4 495 € Nuisibles : 2 954 €			
	Charges financières	157 655,62	133 017,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	128 077,32
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 344,38	4 940,52
	Charges exceptionnelles	27 000,00	25 291,83
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 000,00	24 791,83
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	500,00
Remboursement fonds d'amorçage			
	TOTAL	7 588 872,06	5 930 209,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Total du budget	Historique
	Résultat reporté ou anticipé	1 523 462,06	0,00
	Atténuations de charges	160 000,00	143 522,44
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	160 000,00	126 639,94
Remboursement SYLAé : aides contrats avenir – CAE Remboursement : arrêts maladies			
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	16 882,50
<u>Tickets restaurant</u> : écriture opération d'ordre Dépenses : 33 765 € (compte 6488) régularisation 16 882,50 € Reste à charge à la Collectivité : 16 882,50 €			
	Opérations d'ordre de transferts entre sections	20 000,00	19 753,70

777	Quote-part des subvent° d'invest. transférée au compte de résultat	20 000,00	19 753,70
	Produits des services, du domaine et ventes divers	416 500,00	392 606,32
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	411,40
70311	Concession dans les cimetières	3 000,00	6 123,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	15 000,00	16 491,51
SFR, Vire FM, Orange, EDF			
70631	Redev & droits services à caractère sportif PISCINE	62 000,00	52 001,08
70632	Redev & droits services à caractère de loisirs E JL	22 000,00	25 042,30
7067	Redev. & droits des services CANTINE - GARDERIE	280 000,00	259 470,03
70688	Autres prestations de services	24 000,00	29 753,00
Poste ESTRY et poste MONTCHAMP			
70878	Remboursemt de frais par d'autres redevables	10 000,00	3 314,00
Charges : chauffage et OM pour les locataires			
	Impôts et taxes	2 619 840,00	2 725 458,78
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 319 840,00	2 277 209,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 031,00
73211	Attribution de compensation	100 000,00	316 291,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	50 000,00	50 983,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutata° ou à la taxe de publicité foncière	150 000,00	79 944,78
IMPOTS	(pj)		
	Dotations et participations	2 641 950,00	2 781 922,74
7411	Dotation forfaitaire	930 000,00	952 813,00
74121	Dotation de solidarité rurale	429 950,00	545 945,00
74127	Dotation nationale de péréquation	253 000,00	303 708,00
74718	Participations - Etat - Autres	4 000,00	4 424,20
7473	Participations - Départements	670 000,00	606 446,69

Transports scolaires : 557 229 € bourses vacances : 2576 € installations sportives collège : 11 184 € piscine (soulevre) : 6 300€ animation poste Allan : 7 315€ circuits randos : 4 320€ point infos : 10 600 €

74741	Participations - Communes membres	45 000,00	39 750,00
Fonds de soutien scolaire			
74748	Participations - Autres communes	65 000,00	119 690,00
Participation scolaire : Montchauvet - Moncy			
7478	Participations - Autres organismes	13 000,00	23 213,85
CAF - contrat enfance jeunesse - CLSH →12 298 €			
OFEE - part. énergie →8633 €			
SDEC - véhicule électrique →2000 €			
748311	Compensat° des pertes de bases d'imposition à la CET	2 000,00	417,00
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	80 000,00	42 603,00
74834	Etat - Compensat° au titre des exonert° des taxes foncières	150 000,00	142 912,00
<u>DOTATIONS</u>			
	Autres produits de gestion courante	202 100,00	202 437,07
752	Revenus des immeubles	190 000,00	201 535,11
7551	Excédent des budgets annexes CLOS STE ANNE	10 100,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 000,00	901,96
	Produits financiers	20,00	123,00
761	Produits de participations	20,00	123,00
	Produits exceptionnels	5 000,00	191 859,69
7713	Libéralités reçues	2 000,00	1 975,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	500,00	86,63
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	7 330,72
Remboursement gaz du nouvel acquéreur Mairie St Charles			
Remboursement sinistres : vol Bernières...			

773	Mandats annulés (sur exercices ant.) ou atteints par la déchéance quadriennale	500,00	45,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	171 600,00
Produits vente de patrimoine : Mairie ST Charles de Percy -Poste Montchamp			
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	10 822,34
	TOTAL	7 588 872,06	6 457 683,74

Monsieur POUPION demande au conseil s'il y a des questions concernant le fonctionnement.

***Débat :** Mr PAUL est surpris de constater que les assurances de la commune n'ont pas été regroupées. Madame CHANU précise que seules les assurances du personnel ont été regroupées à ce jour. Une question est posée aussi concernant les frais d'avocat. Il s'agit d'un litige concernant l'urbanisme de la commune déléguée de VASSY. Une autre observation est faite sur l'article 673 (titre annulé), il s'agit de la convention entre la commune de TINCHEBRAY et la commune de VALDALLIERE, pour la prise en charge des enfants de la commune de Moncy. Dans la convention il était fait référence d'un remboursement d'une part des intérêts d'emprunts. Or, la CDC de TINCHEBRAY s'opposait à leur intégration jusqu'à présent.*

INVESTISSEMENTS DEPENSES 2017

Op.	Art.	Libellé	BP 2017	CA 2017	RAR
C001		Résultat reporté ou anticipé	294 472,67	0,00	
C020		Dépenses imprévues	276 180,00	0,00	
C040		Opérations d'ordre de transferts entre sections	20 000,00	19 753,70	
	13913	Départements	20 000,00	19 753,70	
C16		Emprunts et dettes assimilées	371 800,00	359 833,54	
	1641	Emprunts et dettes assimilées	370 000,00	359 833,54	
	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 800,00	0,00	
O0013		CONSTRUCTION MAIRIE LE THEIL	0,00	0,00	
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	0,00	0,00	
O0015		PRESLES CENTRE BOURG	10 000,00	9 955,80	
	2151	Réseaux de voirie	0,00	9 955,80	
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	10 000,00	0,00	
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	0,00	0,00	
O0070		URBANISME	620,00	619,25	

	202	Frais liés à la réal. de doc. d'urb. et à la num. de cadastre	620,00	619,25	
O0101		GS VIESSOIX	2 836 550,44	188 668,79	2 647 800
	2031	Frais d'études	1 166 000,00	82 686,00	
	2111	Terrains nus	24 200,00	18 240,00	5 000
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	1 646 350,44	87 742,79	2 642 800
O0110		FRAIS GEOMETRE COURTACON ST CHARLES	330,00	326,00	
	2111	Terrains nus	330,00	326,00	
O0820		FRAIS D'ETUDES - INST .VIESSOIX	170 000,00	144 623,28	25 370
	2151	Réseaux de voirie	0,00	1 854,00	25 370
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	0,00	3 863,04	
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	170 000,00	138 906,24	
O1000		VIABILISATION RESEAUX	20 000,00	0,00	20 000
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	20 000,00	0,00	20 000
O1100		URBANISME	10 000,00	3 095,85	
	202	Frais liés à la réal. de doc. d'urb. et à la num. de cadastre	10 000,00	3 095,85	
O1200		SIGNALITIQUES	32 700,00	27 064,83	5 600
	2152	Installations de voirie	32 700,00	27 064,83	5 600
O1300		DEFENSES INCENDIE	10 000,00	9 360,00	600
	2151	Réseaux de voirie	0,00	9 360,00	600
	21568	Autre matériel, outillage incendie, défense civile	10 000,00	0,00	
O1400		AMENAGEMENT ACCESSIBILITE ERP	10 000,00	0,00	10 000
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	10 000,00	0,00	10 000
O1500		AMENAGEMENT DE BOURG	621 200,00	242 273,97	378 900
	204112	Bâtiments et installations	0,00	82 302,49	
	2151	Réseaux de voirie	0,00	13 478,64	

	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	0,00	23 276,11	
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	621 200,00	116 678,06	378 900
	238	Avances versées sur commandes d'immo. corporelles	0,00	6 538,67	
O1600		BATIMENTS PUBLICS	683 000,00	506 665,63	176 300
	21318	Autres bâtiments publics	0,00	26 300,00	
	2138	Autres constructions	0,00	3 049,57	
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	683 000,00	477 316,06	176 300
O1700		LOGEMENTS COMMUNAUX	39 000,00	0,00	39 000
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	39 000,00	0,00	39 000
O1800		EGLISES	44 500,00	0,00	44 500
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	44 500,00	0,00	44 500
O1900		CIMETIERES	48 500,00	10 982,00	37 500
	2116	Cimetières	48 500,00	5 690,00	37 500
	2312	Immo. corporelles en cours - Agencmts et aménagmts de terrains	0,00	5 292,00	
O2000		CONSTRUCTIONS EQUIPEMENTS SPORTIFS	445 000,00	123 205,28	321 790
	2031	Frais d'études	0,00	2 805,60	
	204112	Bâtiments et installations	0,00	24 985,55	
	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	35 000,00	14 922,00	
	2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	410 000,00	80 492,13	321 790
2016		VOIRIES 2016	157 400,00	157 397,47	
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	157 400,00	157 397,47	
2017		VOIRIE 2017	400 000,00	377 285,84	22 000
	23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	400 000,00	377 285,84	22 000
O2100		EQUIPEMENTS SPORTIFS	15 000,00	2 400,20	12 500
	2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	2 400,20	12 500
O2200		MATERIELS ET MOBILIERS	42 000,00	38 216,18	3 700
	2184	Mobilier	42 000,00	29 084,90	3 700
	2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	9 131,28	

O2300		INFORMATIQUE ET AUDIO VISUEL	52 000,00	47 872,19	4 100
	2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	17 407,80	
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	52 000,00	30 464,39	4 100

TOTAL	6 610 253,11	2 269 599,80	3 749 660
--------------	---------------------	---------------------	------------------

INVESTISSEMENTS RECETTES 2017

Op.	Article	Libellé	BP 2017	CA 2017	RAR
C021	021	Virement de la section de fonctionnement	1 385 550,44	0,00	
C024		Produit des cessions d'immobilisations	63 600,00	0,00	
C040		Opérations d'ordre de transferts entre sections	150 000,00	320 024,94	
C040	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	63 061,46	
C040	21311	Hôtel de ville	0,00	55 389,76	
C040	21318	Autres bâtiments publics	0,00	53 148,78	
C040	28	Frais liés à la réal. de doc. d'urb. et à la num. de cadastre	0,00	148 424,94	
C10		Dotations, fonds divers et réserves	2 288 872,67	2 232 824,53	
	10222	F.C.T.V.A.	282 000,00	206 870,00	
	10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	21 081,86	
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 004 872,67	2 004 872,67	
C13		Subventions d'investissement	0,00	16 000,00	
	1342	Fonds éqpmt non transf. - Amendes de police	0,00	16 000,00	
C16		Emprunts et dettes assimilées	1 502 000,00	1 497 300,62	
	1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 497 000,00	
	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	300,62	
O0021		BURCY MUR CIMETIERE	3 500,00	3 529,00	
	1323	Subv. éqpmt non transf. - Départements	3 500,00	3 529,00	
O0041		PROTECTION INCENDIE RULLY	0,00	2 062,00	

	1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	0,00	2 062,00	
O0075		CDC SALLE OMNISPORT TOITURE	38 500,00	0,00	
	1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	38 500,00	0,00	
O0820		FRAIS D'ETUDES - INST .VIESSOIX	39 000,00	17 058,04	5 000
	1326	Subv. équipmt non transf.	5 000,00	0,00	5 000
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	17 000,00	17 058,04	
	1342	Fonds éqpmt non transf. - Amendes de police	17 000,00	0,00	
O1200		SIGNALETIQUES	1 630,00	0,00	730
	1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	730,00	0,00	730
	1328	Subv. équipmt non transf. - Autres organismes	900,00	0,00	
O1300		DEFENSES INCENDIE	2 000,00	0,00	
	1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	2 000,00	0,00	
O1500		AMENAGEMENT DE BOURG	232 600,00	95 277,01	120 000
	1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	0,00	5 562,48	
	1326	Subv. équipmt non transf. - Autres établissements publics locaux	10 000,00	0,00	
	1328	Subv. équipmt non transf. - Autres organismes	100 000,00	0,00	55 000
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	106 600,00	89 714,53	65 000
	1342	Fonds éqpmt non transf. - Amendes de police	16 000,00	0,00	
O1600		BATIMENTS PUBLICS	398 300,00	237 291,48	161 000
	1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	158 300,00	176 366,00	32 000
	1326	Subv. équipmt non transf. - Autres établissements publics locaux	20 000,00	0,00	
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	220 000,00	60 925,48	129 000
O1700		LOGEMENTS COMMUNAUX	14 200,00	0,00	14 200
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	14 200,00	0,00	14 200
O1800		EGLISES	32 600,00	0,00	4 700
	1322	Subv. équipmt non transf. - Régions	3 100,00	0,00	

	1323	Subv. éqpmt non transf. - Départements	1 500,00	0,00	1 566
	1328	Subv. éqpmt non transf. - Autres organismes	3 000,00	0,00	3 134
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	25 000,00	0,00	
O2000		CONSTRUCTIONS EQUIPEMENTS SPORTIFS	214 900,00	0,00	177 400
	1323	Subv. éqpmt non transf. - Départements	163 300,00	0,00	177 400
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	51 600,00	0,00	
O2015		VOIRIE 2015	0,00	29 595,38	
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	29 595,38	
O2016		VOIRIES 2016	110 000,00	0,00	110 000
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	110 000,00	0,00	110 000
O2017		VOIRIE 2017	133 000,00	0,00	
	1341	Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires ruraux	133 000,00	0,00	

TOTAL	6 610 253,11	4 450 963,00	593 030
--------------	---------------------	---------------------	----------------

Il en résulte que :

RESULTAT ET AFFECTATION COMPTABLES 2017
--

Fonctionnement

6 457 683,74
5 930 209,25
1 523 462,06

2 050 936,55

Recettes de l'exercice 2017
Dépenses de l'exercice 2017
Reprise du résultat de l'exercice 2016

Résultat global 2017

Reste à réaliser en dépenses

Reste à réaliser en recettes

-1 269 739,47

Investissement

4 450 963,00
2 269 599,80
-294 472,67

1 886 890,53
3 749 660,00
593 030,00

COMPTE 1068

-1 269 739,47

BUDGET PRIMITIF 2018

FonctionnementInvestissementRecettesRecettes**Excédent****Excédent****(002) 781 197,08****(001) 1 886 890,53**

RAR dép. 3 749 660,00 RAR recettes 593 030,00

1068 1 269 739,47

3 749 660,00

3 749 660,00

M. ROCA Michel se retire de la séance afin que le Conseil municipal puisse délibérer. Mr DESORMEAU-BEDOT prend place et demande aux conseillers de voter ce Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le Compte Administratif 2017 du Budget Principal de Valdallière.

2- Ressources humaines :

Allan MARIE en poste depuis 2014 nous quitte pour rejoindre une autre collectivité. Ses missions se partageaient entre la filière bois et la maîtrise d'œuvre voirie.

A l'occasion du départ de Mr MARIE les élus de la conférence des maires ont posé un double constat :

- Le temps consacré à la maîtrise d'œuvre voirie a nettement progressé dans le poste au détriment de la filière bois (20 à 30 % du temps). Conséquences : plantations en nette régression, plus d'animation de terrain...
- La nécessaire création d'une mission relative à la responsabilité des services techniques ; L'objectif affiché serait de coordonner l'ensemble des services techniques afin d'optimiser les interventions et de redéployer les moyens au bénéfice de toutes les communes déléguées, y compris celle qui n'ont, à l'heure actuelle, aucun agent.

Cette mission nouvelle correspondrait à la création d'un poste (de l'ordre de 40 000 €) dont l'amortissement partiel du coût pourrait s'effectuer au travers de :

- L'organisation des chantiers sur le territoire (planification, chiffrage...)
- L'optimisation de l'organisation de travail des ouvriers
- L'optimisation des achats

Le format 2020 de la commune de VALDALLIERE (un conseil municipal de 33 élus au lieu de 140) présentera des problèmes d'implication des élus dans les communes déléguées. Nombre de travaux sont actuellement pris en charge directement par les élus, ce qui ne sera probablement plus le cas en 2020. Il s'agit donc de se préparer à ces changements importants.

A l'issu de ces constats il est proposé au conseil municipal

- 1- **La création d'un poste de responsable technique** (qui assurerait également la maîtrise d'œuvre voirie) pour un coût envisagé de 40 000 €.
- 2- **L'évolution du poste de technicien de l'espace rural** actuel sur deux thématiques fortes :
 - a. **La filière bois** : répond à la nécessité du développement de la filière bois induite par la mise en place d'un second réseau chaleur bois. Ce développement nécessitera de doubler la production de bois déchiqueté (de 300 à 600 tonnes) mais également de développer significativement la gestion de la ressource et donc le programme de plantations. Le rythme actuel de plantation s'établit à 5 à 6 kilomètres par hiver contre 10 à 12 kilomètres auparavant.
 - b. **La transition énergétique** : en mai 2017 le conseil municipal a validé la candidature de la commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire en Transition Energétique » ainsi que les objectifs 2020, 2030 et 2050 et le programme d'actions 2017-2020 (25 actions). En juin 2017 la candidature a été retenue par la Région et l'Etat. Les objectifs de cet AMI sont de réduire les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables tout en réduisant la dépendance énergétique du territoire. Cette reconnaissance nous permet notamment de bénéficier d'une majoration importante des aides régionales et nationales sur cette

thématique. La mise en œuvre du programme d'actions requiert un temps d'animation conséquent.

Cette évolution du poste nous permet d'obtenir les aides suivantes (sur la base du coût actuel du poste soit 31 000 €) :

- EUROPE (Leader) : 16 600 € par an pendant 3 ans
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 7 500 € par an (filiale bois)

Soit un total prévisionnel de 24 100 € d'aides par an.

Débat : Responsable technique : Mr ROCA préconise 3 ateliers (Montchamp, Vassy et Bernières) permettant une bonne distribution du personnel sur tout le territoire. Interrogé, Mr MOINEAUX est persuadé que cette nouvelle organisation est indispensable et permet d'anticiper sur 2020.

Filière bois : Mr FAUVEL demande si une étude a été faite concernant la filière bois. Mr LABROUSSE répond que c'est la chambre d'agriculture qui estime la richesse bois sur le territoire. Il rassure en précisant que Valdallière a une liste d'attente de personnes souhaitant fournir le bois et l'offre couvre le besoin pour deux chaufferies.

Monsieur le Maire invite les conseillers présents à se prononcer sur :

- La création d'un poste de responsable technique
- L'évolution du poste de technicien de l'espace rural
- L'autorisation à solliciter les subventions européennes au titre du programme Leader pour les missions relatives à la transition énergétique ainsi que les subventions départementales pour la filière bois.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote favorablement.

3- **Effacement des réseaux MONTCHAMP**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier établi par le SDEC ENERGIE relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication « salle des fêtes », de la commune déléguée de MONTCHAMP.

Le cout total de cette opération est estimé à **132 159.10 € ttc.**

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50% sur le réseau d'éclairage de 50% (avec dépense prise en compte plafonnée à 75€ par ML de voirie) et 50% sur le réseau télécommunication.

La participation communale s'élève donc à **55 066.29 €** selon la fiche financière jointe déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange.
- prend acte que le SDEC ENERGIE est propriétaire du génie civil de télécommunication,
- donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi :
- décide du paiement de sa participation par un fonds de concours
- s'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA.
- s'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3% du coût total HT soit la somme de 3 303.98 €.
- autorise son maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

4- Tarif garderie

Les caf soutiennent le développement et le fonctionnement des Accueils périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse sous forme d'une subvention : la **PSO** (prestation de service ordinaire). Pour qu'elle nous soit octroyée, il est impératif de respecter certaines conditions.

LES CONDITIONS

- ✓ Une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale
- ✓ Une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées (au nombre de 3) en fonction des ressources (Quotients Familiaux)
- ✓ La production d'un projet éducatif
- ✓ La mise en place d'activités diversifiées excluant les cours et les apprentissages particuliers.

Aujourd'hui, nous répondons à tous ces critères sauf à la tarification modulée.

Nous devons mettre en place 3 tarifs différents en fonction des tranches de quotients familiaux des familles.

Tarifs actuels : matin ou soir :1,90 € forfait matin + soir : 3,25€

Proposition de la commission scolaire en se basant sur les tranches de quotients utilisés en extrascolaire :

Tranches de quotient familial	QF1 : - 600 €	QF2 : 600 à 1200 €	QF3 : + 1200 €
A la présence	1,85	1,90	1,95
Forfait	3,15	3,25	3,35

Débat : Mr BROGNIART demande quelle est l'impact sur les recettes, ce à quoi Mme CHANU répond que celui-ci n'a pas été étudié mais si la mise en place de ce système est faite, la CAF versera une subvention de 55 cts de l'heure.

Invité à voter cette nouvelle tarification, le conseil municipal, par :

1 voix contre, 0 abstention et 62 pour

Décide l'application de ces tarifs à compter du **1^{er} mars 2018**.

5- Complément commissions au sein de l'intercom de la Vire au Noireau

Commission « déchets ménagers »

Suite au départ de Madame LENORMAND, l'intercom de la Vire au Noireau demande à ce que la commune lui nomme un remplaçant et de nommer un suppléant à la commission existante, composée ainsi :

Mrs MOINEAUX Jean Pierre, LABROUSSE Rémy (suppléant de Mr MOINEAUX), CALBRIS Frédéric ET CHANU Hervé (remplaçant Mme LENORMAND).

Commission « tourisme »

Cette commission est composée de Mr BROGNIART, Mmes HERTEN, FERGANT et LEGRIX. Il y a lieu de nommer une personne de cette liste, membre de l'Office du Tourisme du Bocage Normand (OTBN). Mme FERGANT est nommée à ce poste.

Monsieur le Maire remercie les conseillers de leur présence et les invite à la prochaine réunion qui aura lieu le LUNDI 26 MARS 2018 à 20 heures 30.

La séance est levée à 22 h 45.